



Taxe d'apprentissage, salaires 2011
Promesse de versement

A renvoyer par courrier, mail ou fax à
Département de BIOTECHNOLOGIES
Université de La Rochelle
Avenue M. CREPEAU - 17042 La Rochelle cedex 1

Fax 05.46.45.72.78 – E-mail : iupbttec@univ-lr.fr -
Tél 05 45 45 72 49

Nom de l'entreprise :-----

Adresse :-----

Code postal : ----- Ville : -----

SIREN : ----- Nom du Groupe :-----

Personne à remercier et à informer du versement de la Taxe d'Apprentissage :
(Cette information ne nous est pas transmise par les centres collecteurs)

Nom : ----- Tel :-----

E-Mail : -----

Organisme collecteur de taxe d'apprentissage :

Nom : ----- Ville :-----

Merci de verser votre Taxe d'Apprentissage au Département de BIOTECHNOLOGIES au titre du :

- **QUOTA** pour la formation par apprentissage Conception, production et management en industries agroalimentaires
- **HORS QUOTA** dans les catégorie B et C (par cumul) pour le MASTER: Biotechnologies, Bio-industries & Bioprocédés Agro-alimentaire et le DU Opérateur de Brasserie.

Si votre taxe est inférieure à 305 euros, vous pouvez verser la part hors quota (A,B,C) dans la catégorie B ou C au choix.

L'entreprise verse à l'Université de La Rochelle au titre de la Taxe d'Apprentissage sur les salaires de 2011, un montant de :

qu'elle désire voir attribuer au DEPARTEMENT BIOTECHNOLOGIES de l' Université de La Rochelle

Fait à----- Le -----

Signature et Cachet de l'entreprise